

OBJET REHABILITATION DE LA RUE TESSAN (Sainte-Clotilde)

**AVENANTS N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX
DU LOT N°1 - VRD - AMENAGEMENT DE CLOTURES AVEC « GTOI »
ET DU LOT N°2 - ECLAIRAGE PUBLIC - BASSE TENSION AVEC « REEL »**

Situé sur le secteur de Sainte-Clotilde, dans une zone pavillonnaire, la rue Tesson est une voie de desserte permettant l'accès aux habitations et petits commerces du quartier, entre la Route du Bois de Nèfles (RD 49) et la rue Marc Boyer.

Identifié au Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme secteur à densifier, cette rue dispose d'une emprise de 12 m sur un linéaire de 920 m.

L'opération consiste à réhabiliter cette rue afin de lui donner un caractère plus urbain.

Les travaux comprennent :

- la réhabilitation de la voie dans l'emprise des 12 m prévue au PLU ;
- la création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales ;
- l'enfouissement des réseaux EDF et de téléphonie ;
- la création d'un réseau d'éclairage public.

Ce marché a été attribué aux entreprises suivantes :

- GTOI (Lot n°1) pour un montant de 1 809 911,00 € HT,
- REEL (Lot n°2) pour un montant de 211 906,00 € HT.

En cours de chantier, des prestations nouvelles ont été rendues nécessaires pour les raisons suivantes :

- modification d'implantation des réseaux divers du fait des emprises foncières non libérées en temps voulu ;
- augmentation de la masse des travaux de VRD notamment en matière de raccordement des réseaux sur l'existant du fait de l'imprécision des plans de récolement générant ainsi des adaptations ;
- modifications multiples des études initiales sur la basse tension, pourtant validées par EDF, compte tenu de la densification de l'habitat dans le secteur entraînant une mise en œuvre de fourreaux supplémentaires et l'augmentation des fouilles en tranchée qui en découle.

Des adaptations et des études complémentaires ont dû être apportées au projet initial, générant ainsi :

Rapport n° 12/5-37

- pour le Lot n° 1, un allongement du délai initial de quinze jours et une incidence financière de 111 944,88 € HT, soit une évolution de 6,18 % par rapport au marché initial ;
- pour le Lot n°2, un allongement du délai initial de vingt jours et une augmentation financière de 35 052,50 € HT, soit une évolution 16,54 % par rapport au marché initial.

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 13 septembre 2012.

Je vous demande en conséquence :

1° d'approuver les Avenants n° 1 aux marchés des Lots n°1 et n°2 pour la réhabilitation de la rue Tesson (Sainte-Clotilde) ;

2° de m'autoriser à signer tous les actes afférents à l'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

OBJET REHABILITATION DE LA RUE TESSAN (Sainte-Clotilde)**AVENANTS N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX
DU LOT N°1 - VRD - AMENAGEMENT DE CLOTURES AVEC « GTOI »
ET DU LOT N°2 - ECLAIRAGE PUBLIC - BASSE TENSION AVEC « REEL »****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 septembre 2012 ;

Sur le RAPPORT N° 12/5-37 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FRANÇOISE Gérard, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS****ARTICLE 1**

Approuve les Avenants n°1 aux marchés de travaux des Lots n°1 et n°2 pour la réhabilitation de la rue Tessan (Sainte-Clotilde), comme suit :

LOT	TITULAIRE	MARCHE € HT	AVENANT € HT	TOTAL € HT	EVOLUTION %
1	GTOI	1 809 911	111 944,88	1 921 855,88	6,185
2	REEL	211 906	35 052,50	246 958,50	16,54

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes afférents à l'opération en objet.

Délibération n° 12/5-37

ARTICLE 3

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal, chapitre 23, article 2315.

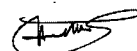
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20120929-12537-DE
Date de réception préfecture : 09/10/2012

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012



AVENANT N° 1 au marché de travaux de la rue Tesson à Sainte-Clotilde
Lot n° 1 - VRD - Aménagement de clôtures ¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Mairie de Saint-Denis
DGA/ ST - Direction Infrastructures
18, Rue Vallon Hoareau
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 92 16 34 - Fax : 02 62 92 34 60

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise GTOI
ZIC n°2
BP 32016
97824 Le Port Cedex

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Réhabilitation de la rue Tesson à Sainte-Clotilde
Lot n° 1 - VRD - Aménagement de Clôtures

Date de la notification du marché public : **08 février 2012**

Durée d'exécution du marché public : **6 mois.**

Montant du marché initial :

	Lot n°1 Entreprise GTOI
Montant HT	1 809 911,00 €
TVA 8,5 %	153 842,44 €
Montant TTC	1 963 753,44 €

D - Objet de l'Avenant

Le présent **Avenant n° 1** a pour objet de prendre en compte dans le marché de l'entreprise les prestations nouvelles qui ont été rendues nécessaires suite aux modifications intervenues sur les études d'électricité Basse Tension qui ont générés des fouilles et la mise en place de fourreaux supplémentaires car celles-ci faisaient partie du Lot n°1.

D'autres modifications ont dû être apportées sur les réseaux divers proprement dits qui ont subis des modifications d'implantation à cause des emprises foncières non libérées en temps voulu.

La masse des travaux des VRD a été sensiblement augmentée pour prendre en compte des prix nouveaux (voir liste ci-dessous) rendus indispensables en cours de chantier notamment en matière de raccordement de réseaux sur l'existant, lesquels n'étaient pas toujours possibles compte tenu de l'imprécision des plans de récolement, ce qui a entraîné de nouvelles adaptations.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie

Incidence financière de l'Avenant :

L'Avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché:

NON OUI

Réhabilitation de la rue Tessan : Détail des prix nouveaux pour le Lot n° 1			
N° Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Prix
PN1	Gargouille fonte et conduite PVC Ø 100	U	340,00 €
PN2	Remplacement de grille par tampon en fonte	U	680,00 €
PN3	Exécution de caniveau à grille	ML	760,00 €
PN4	Ouvrage de raccordement répartiteur pour Eau Pluvial	Fft	7 950,00 €
PN5	Ouvrage de raccordement sur dalot	U	1 890,00 €
PN6	Fourniture et mise en œuvre de revêtement en bicouche	M2	7,20 €
PN7	Mise en œuvre d'enduit de reprise	M2	28,00 €
PN8	Opération d'investigation pour raccordement EP	M2	209,00 €

Montant de l'Avenant n°1 :

	Lot n°1 Entreprise GTOI
Montant HT	111 944,88 €
TVA 8,5 %	9 515,31 €
Montant TTC	121 460,19 €

▪ % d'écart introduit par l'Avenant : 6,185 %

Nouveau montant du marché :

	Lot n°1 Entreprise GTOI
Montant HT	1 921 855,88 €
TVA 8,5 %	163 357,75 €
Montant TTC	2 085 213,63 €

DELAIS :

Les prestations supplémentaires génèrent une augmentation de la durée des travaux qui se traduisent de la façon suivante :

Pour le Lot n°1 : un délai supplémentaire de 15 jours.

E - Signature des titulaires du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier)

A Saint-Denis le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'Avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent Avenant »

A _____ le _____

Signature du titulaire,

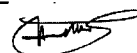
En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012



AVENANT N°1 au marché de travaux de la rue Tessan à Sainte-Clotilde ¹**Lot n°2 - Eclairage public - Basse tension****A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)**

Mairie de Saint-Denis
DGA/ ST - Direction Infrastructures
18, Rue Vallon Hoareau
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 92 16 34 - Fax : 02 62 92 34 60

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise REEL Electricité
6 rue d'Hanoi
ZAC Balthazar
97419 La Possession

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

**Réhabilitation de la rue Tessan à Sainte-Clotilde
Lot n°2 - Eclairage public - Basse tension**

Date de la notification du marché public **08 février 2012**

Durée d'exécution du marché public **6 mois.**

Montant du marché initial :

	Lot n°2 Entreprise REEL
Montant HT	211 906,00 €
TVA 8,5 %	18 012,01 €
Montant TTC	229 918,01 €

D - Objet de l'Avenant

Le présent **Avenant n° 1** a pour objet de prendre en compte dans le marché de l'entreprise les prestations nouvelles qui ont été rendues nécessaires suite aux modifications intervenues sur les études d'électricité Basse Tension.

Les études initiales de Basse Tension élaborées courant 2009 et validées par EDF, ont dû subir de multiples modifications compte tenu de la densification de l'habitat dans le secteur et par la création de nouveaux postes de transformation dans certaines résidences.

Ces modifications imposées par les services instructeurs d'EDF ont engendré une mise en œuvre considérable de fourreaux ainsi que l'augmentation des fouilles en tranchée qui en découle.

La masse des travaux de la BT proprement dite a été augmentée pour prendre en compte des prix nouveaux rendus indispensables en cours de chantier et dont la liste figure dans le tableau ci-dessous.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie

Incidence financière de l'Avenant :

L'Avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché:

NON OUI

Réhabilitation de la rue Tessan : Détail des prix nouveaux pour le Lot n° 2			
N° Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Prix
	Basse tension		
PN01	Fourniture et pose de coffret RMBT	U	700,00 €
PN02	Raccordement sur tableau TIPI	U	280,00 €
PN03	Fouilles pour intervention sur câbles (location mini pelle)	u/j	700,00 €
PN04	Participation aux coupures EDF	J	1 400,00 €
	Eclairage public		
PN05	Reprise éclairage public aérien y-compris remontée aéro-souterrain et raccordement	u	200.00 €

Montant de l'Avenant n°1 :

	Lot n°2 Entreprise REEL
Montant HT	35 052,50 €
TVA. 8,5 %	2 979,46 €
Montant TTC	38 031,96 €

- % d'écart introduit par l'Avenant : **16,54 %**

Nouveau montant du marché:

	Lot n°2 Entreprise REEL
Montant HT	246 958.50€
T.V.A. 8.5%	20 991.47€
Montant T.T.C.	267 949.97€

DELAIS :

Les prestations supplémentaires génèrent une augmentation de la durée des travaux qui se traduisent de la façon suivante :

Pour le Lot n°2 : un délai supplémentaires de 20 j ours.

E - Signature de titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier)

A Saint-Denis le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'Avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent Avenant »

A _____ le _____

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012

